

TU AURAS ENTRE 16 ET 18 ANS EN 2021 ?

L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE TE PROPOSE UNE FORMATION

En rejoignant l'école d'enseignement technique de l'armée de l'Air et de l'Espace pour une durée de scolarité de 2 ans, je prépare en complément d'une formation militaire liée au statut des élèves, les diplômes de l'Éducation Nationale suivants : BAC Technologique STI2D, BAC PRO Aéronautique, BAC Général option scientifique ou le CAP Aéronautique.







CAP

Le CAP aéronautique option systèmes vise la formation d'un opérateur qui intervient dans le secteur de la maintenance des aéronefs (avion, hélicoptère...). Les interventions qu'il effectue se font dans le respect des procédures fixées par la réglementation aéronautique et la démarche qualité.

BAC

Les formations dispensées sont les suivantes :
- Bac général
- Bac STI2D

Un large choix de spécialités techniques liées à l'aéronautique est offert à la sortie de l'école :

Maintenance aéronautique
Électronique embarquée
Armement avion
Communications aéronautiques et spatiales
Administration des réseaux
Développement informatique
Télécommunication et réseaux

BAC PRO

Les BAC PRO Aéronautique :
- option systèmes
- option avionique

Ce baccalauréat forme aux spécialités suivantes :

Maintenance aéronautique
Électronique embarquée
Armement avion



LA VIE À L'ÉCOLE

LES LOISIRS

Pour la détente, l'École de Saintes dispose également de lieux récréatifs tels qu'un cinéma, une médiathèque, des espaces cohésion et un foyer. Durant les quartiers libres, ils sont accompagnés gratuitement en bus dans le centre de la ville de Saintes où musée, cinémas, espaces de jeux leurs proposent des tarifs préférentiels.

L'INTERNAT

Le seul régime de vie à l'école est l'internat. Les élèves sont logés dans des bâtiments d'hébergement configurés en chambres de quatre, équipées d'un coin bureau. Les filles sont logées ensemble dans une partie du bâtiment qui leur est spécifiquement réservée.
Pendant les deux années de scolarité au sein de l'école, le sport tient une place très importante dans la vie de l'élève. Les nombreuses installations sportives de l'école (gymnase avec salles de musculation et de crossfit, mur d'escalade, terrain de foot, piscine...) offrent un choix très varié pour la pratique du sport. Les élèves peuvent aussi s'inscrire à l'union nationale du sport scolaire (UNSS) ainsi qu'au club sportif et artistique (CSA) de l'école s'ils souhaitent pratiquer en compétition locale.

CONDITIONS D'ENTRÉE

FILIÈRE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE

Ce recrutement sur dossier est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Posséder la *nationalité française*
- Etre âgé de *16 ans au moins et 18 ans au plus à la date d'entrée en école* fixée par l'avis de recrutement
- Suivre ou avoir suivi *une classe de seconde générale et technologique ou professionnelle de l'enseignement secondaire*
- Pour le mineur non émancipé, être pourvu du consentement du ou des représentant(s) légal(aux)
- Être apte médicalement

FILIÈRE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AÉRONAUTIQUE

Ce recrutement sur dossier est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Posséder la nationalité française
- Etre âgé de 16 ans au moins et 18 ans au plus à la date d'entrée en école fixée par l'avis de recrutement
- Suivre ou avoir suivi une classe de troisième de l'enseignement secondaire
- Pour le mineur non émancipé, être pourvu du consentement du ou des représentant(s) légal(aux)
- Être apte médicalement